



Lettre de Baptiste-Adolphe à Marthe.

Bayonne, le 5 nov[embre] 1912

Mademoiselle,

Vous avez bien voulu me permettre de vous exprimer les sentiments qui, depuis le jour où je vous ai vue, préoccupent mon esprit aux heures de loisirs et de solitude. Je vous suis infiniment reconnaissant de votre bonté et vous donne mon plus sincère remerciement. Mais je dois, avant toute autre chose, m'excuser du procédé que j'ai employé pour en arriver là. J'ai fait appel à votre frère lequel s'est nécessairement adressé à vos parents de telle sorte que vous avez peut-être été surprise dans une sorte de complot. Ne voyez là, mademoiselle, aucun calcul de mon côté, je vous aurais fait part directement de mes intentions (vous étiez la principale intéressée) si j'eusse connu votre adresse.

Au nom de quels sentiments ai-je manifesté mon désir d'entrer en relation avec vous ? Les voici : d'abord l'émotion charmante et profonde que j'ai ressentie dès votre connaissance et gardée depuis lors sans la voir s'atténuer le moins du monde ; ensuite l'estime très forte que votre famille m'a constamment inspirée et enfin mon désir d'unir ma vie à celle d'une femme le plus tôt possible pour échapper à l'existence de garçon que je connais très peu pour l'avoir vécue mais beaucoup pour l'avoir étudiée ; elle me paraît faite de désordre à tous les points de vue. La perspective de passer cinq, six peut-être même sept années sans affection, sans foyer à soi et sans but ne me sourit guère.

Ce que je voudrais ? C'est bien simple encore : me faire connaître par vous et vous proposer ensuite de devenir ma compagne « ad vitam ». Je suis persuadée pour ma part que j'ai encore tout à gagner à mieux vous connaître aussi.

Je viens de recevoir la lettre de Pierre où il m'exprime avec regret de ne pouvoir apprécier l'accueil que vous avez fait à ma demande. Je ne trouve là rien d'étonnant moi-même j'ai réfléchi pendant deux mois, j'ai voulu savoir l'émoi emporté chez moi un beau matin d'août serait véritablement sérieux et profond. J'ai demandé conseil à mes parents (sans vous mettre personnellement en cause, cela se comprend), j'ai attendu et enfin je me suis décidé. Votre attitude « peu expansive » ne m'étonne pas du tout car je ne vous demande pas une promesse, moins encore un engagement, je vous demande une autorisation, vous la connaissez. Pour moi, je m'engagerai à être d'une scrupuleuse sincérité vis-à-vis de vos sentiments et vis-à-vis de tout.

Enfin, si votre silence avait une autre cause que la surprise et la réflexion, si, je tiens à vous le répéter à vous-même, des promesses déjà faites ou des projets déjà établis vous obligeaient d'écarter ma demande, faites-le avec franchise, votre liberté reste entière...

Je garderais pour moi le deuil d'une trop charmante rencontre sur le chemin de ma vie !

Mais... j'espère... et vous prie d'agréer mon plus respectueux souvenir.

Adolphe Béguère

Au 49^e Bayonne



Allocution prononcée par M. l'abbé Mailhet au mariage par procuration de Monsieur Adolphe Béguère, lieutenant au 18^e d'Infanterie, prisonnier de guerre en Allemagne, avec Mademoiselle Marthe Daban, célébré en l'église d'Andrest, le 20 avril 1918.

Mon enfant, vous groupez aujourd'hui autour de vous ceux dont l'affection vous a conduite et entourée dans la vie. Ils sont ici, tous ceux dont vous pouviez espérer la présence, pour prendre part à la cérémonie qui va s'accomplir et vous traduire les vœux de leurs cœurs. Et, dans les rangs de cette assistance visible, il y a aussi d'invisibles présences ; ils sont là, d'autres que vos yeux n'atteignent pas, mais que votre cœur sent et devine, vous enveloppant de leur tendresse : grands-parents, mère et oncle tant aimés, jeune cousin qui était pour vous comme un troisième frère. Avec nous, ils viennent se ranger autour de cet autel et unir à la nôtre leur prière pour vous.

C'est le jour où la grâce d'un nouveau sacrement va descendre sur votre âme de chrétienne. Vous allez devenir épouse, sans pouvoir commencer encore cette vie conjugale qui, dans les circonstances ordinaires, s'inaugure au jour même du mariage. Il y a longtemps déjà que la perspective de cette union avait mis une joie pure sur les années de votre jeunesse. Nous partagions tous l'espérance de voir se réaliser plus tôt et dans des circonstances toutes autres, ce qui était l'ardent souhait de deux familles. Les événements survenus ont tout bouleversé. Au lieu de la vie paisible entrevue, ce fut l'inconnu terrible qui arrive et, bientôt après, le danger de mort et la captivité.

La vigueur de la jeunesse eut raison de la souffrance et de la gravité des blessures : la vie revient ; la captivité se prolonge, hélas ! Commencée dans l'effusion du sang, elle s'est poursuivie dans l'agonie du cœur, plus dure à supporter que les douleurs physiques. La patrie est si loin ; l'ignorance de ce qui s'y passe si grande, le jour de la délivrance si incertain ! Quand l'âme est ainsi meurtrie, où se réfugierait-elle, sinon dans l'amour vivant au plus intime d'elle-même et dans la pensée qui oppose à la tristesse navrante du présent la foi irréductible en un meilleur avenir ?

C'est toute la raison de votre mariage aujourd'hui, mon enfant. Vous étiez résolue à attendre, parce que vous aviez des devoirs à remplir, des souffrances à soulager et des épreuves à supporter. Votre vie actuelle vous suffisait et vous gardiez la certitude de commencer, un jour, celle que vous attendiez avec la patience des natures résignées et fortes. Du fond de l'exil, une prière est arrivée jusqu'à vous. Celui qui vous avait choisie désirait trouver, à son retour, non plus une fiancée, mais une compagne toute prête à lui faire oublier la captivité. Vous ne pouviez pas fermer l'oreille à cette voix. Vous avez compris qu'à mettre votre amour sous la sauvegarde et la bénédiction de Dieu, il en serait encore plus épuré et plus fort.

Et vous voici !... il n'est pas là pour vous offrir sa main loyale de soldat qui perpétue si bien les traditions de votre famille et passer à votre doigt l'anneau des épousailles, mais il vous envoie son cœur qu'on ne peut ni faire prisonnier, ni retenir loin de vous. Il use de la dernière liberté qui lui reste, celle de vous aimer. C'est au jour indiqué par lui-même que nous sommes réunis. Lui aussi est au milieu de nous. Il y est par toute sa pensée, par ses dispositions chrétiennes, et par une intime union de sentiments avec vous. Il y est par celui qui le représente, son père vénéré, garant et dépositaire de sa volonté et témoin autorisé de la foi qu'il vous jure. Le Sacrement qui unit, pour la vie entière, deux chrétiens peut donc



vous être conféré. Il vous introduira déjà dans une vie nouvelle ; il donnera à votre amour une consécration des serments échangés devant Dieu. Il rapprochera davantage du présent, cet avenir que tous deux avez préparé dans la tristesse et dont les joies vous seront si douces après tant d'épreuves. Nous nous retrouverons, au pied de cet autel, où vous serez alors l'un près de l'autre, pour une Messe d'actions de grâce qui complétera la cérémonie d'aujourd'hui ; mais dès maintenant, le lien qui vous unit sera définitif, et, pour si éloignées qu'elles soient, vos deux âmes et vos deux vies se formeront qu'une vie et qu'une âme. Un nouveau foyer se fonde, foyer dispersé encore par la violence des événements, mais déjà bâti sur la fusion des volontés.

Nous le saluons, mon enfant, avec la joie et l'émotion que nous renvoient les douces choses qui commencent et que la douleur et les deuils ont frôlés. Ma main de prêtre et de vieil ami de votre famille va se lever sur vous, pour vous bénir. Avec la mienne, d'autres mains se lèveront, du sein de l'éternité. Que Dieu exauce les vœux qui descendent sur vous, du haut du ciel, et se dirigent vers vous, de tous les cœurs qui vous entourent ! Vous avez été autour de vous celle qui ranime, fortifie et console. Vous êtes celle qui met un rayon d'espérance dans la tristesse d'un long exil. Dieu veuille que vous soyez bientôt pour de très longues années, celle qui mettra joie et bonheur au cœur d'un époux qui aura tant souffert pour la France !